

CONSEIL MUNICIPAL DE ST AUBIN DU PLAIN
REUNION DU 11 JANVIER 2021

L'an deux mil vingt et un, le 11 janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle socio-éducative sous la présidence de Mme COTILLON Nicole, Maire.

Étaient présents :

Mr et Mmes les conseillers municipaux : Olivier BERTRAND – Christophe BLANCHARD - Nicole COTILLON – Lucie COURILLAUD – Lucie LANDUYT - Dominique MALLAISÉ - Sylvain MIRANDE – Jean-Michel MONNEAU - Patrick PASTUREAU – Thomas POINT – Chantal RATEAU – Sébastien SOULARD - Christelle TALON

Étaient excusées :

. Florence COLLARD qui donne pouvoir à Dominique MALLAISE,
. Véronique GOBERT qui donne pouvoir à Nicole COTILLON

Secrétaire de séance : Thomas POINT

I / Adoption du compte rendu du conseil municipal du 7 décembre 2020

Le compte rendu est parcouru en séance. Mme le Maire précise qu'elle a dû ajouter l'option 1 (montant 150 € HT) au module de base pour le contrat RGPD.

Accord du conseil à l'unanimité des membres présents pour la validation du compte rendu.

II / Compte rendu des commissions, COPIL, du conseil d'école

1/ Commission Voirie – Environnement (10 décembre 2020)

Les membres de la commission ont étudié les plans proposés par le bureau d'études de l'Agglo. Des modifications du plan ont été demandées. Pour que la piste cyclable entre la sortie du bourg et la route départementale puisse se faire, il faudrait avoir accès à une bande de terrain appartenant à un particulier.

Le conseil autorise les co-présidents de la commission à rencontrer ce propriétaire pour discuter de ce projet.

Pour une meilleure information des conducteurs à l'entrée du Chemin de Rocheroux, le conseil valide l'achat d'un panneau Voie sans issue (installation au début de ce chemin, côté Le Sablon).

2/ Commission Patrimoine Bâti (11 décembre 2020)

Les membres de la commission ont étudié plusieurs approches pour agrandir la maison d'assistantes maternelles. Au regard des règles de ce lotissement, une demande d'informations a été transmise au service Urbanisme de l'Agglo. En fonction de la réponse de l'Agglo, il sera nécessaire d'avoir recours à un bureau d'étude ou un architecte pour une étude précise.

Le conseil autorise le président à solliciter le Cabinet R & C d'Argentonnay pour lancer une pré-étude.

3/ Commission Enfance – Jeunesse

Les devis du projet Ecole numérique sont modifiés. L'entreprise PointSys, qui a été retenue, assurera l'installation et le raccordement des bornes Wifi à la place de l'entreprise ONILLON. Le nouveau montant total du marché pour PointSys est de 10 905,68 € HT.

Accord du conseil à l'unanimité des membres présents pour ce nouveau montant (annulation de la délibération du Conseil municipal du 5 octobre 2020).

	PointSys	
classe mobile 12 tablettes	2 628,00 €	compris préparation et installation
12 coques	300,00 €	
4 claviers	116,00 €	
3 sacoches	54,00 €	
3 transfo		inclus dans valise
station de stockage/charge	950,00 €	armoire 16 tablettes
12 casques audio	234,00 €	
SOUS-TOTAL 1	4 282,00 €	
vidéoprojecteur interactif	1 609,00 €	NEC (compris boîtier mural et câbles, pose incluse)
tableau blanc effaçable à sec	260,00 €	122x200
SOUS-TOTAL 2	1 869,00 €	
ordinateur portable de classe	765,00 €	Acer
souris optique		inclus
sacoche de transport		inclus
SOUS-TOTAL 3	765,00 €	
Disque Dur 1 To	78,00 €	
Enceinte filaire	70,00 €	
Enceinte bluetooth	180,00 €	
Borne Wifi	130,00 €	
SOUS-TOTAL 4	458,00 €	
Préparation/ Installation		compris
SAV/Garantie		Garantie 3 ans sur site/main d'oeuvre/pièces sans supplément
Installation et raccordement de bornes wifi	3 531,68 €	
TOTAL	10 905,68 €	

4/ Commission Communication

La maquette du bulletin annuel 2021 est projetée. Il sera terminé sous quelques jours, et sera distribué le 15 janvier dans toutes les boîtes aux lettres.

5/ Commission Vivre Ensemble

- Les colis de Noël ont été distribués aux personnes de 70 ans et plus. Mais il faut prévoir un ajout de 6 autres colis pour des personnes qui ont été oubliées. Des cartes et des mails de remerciement ont été reçus en mairie.
- La maison (anciennement Bar-Restaurant Au Bon Accueil) est en vente. Les membres de la commission ont pu visiter ce lieu avec le conseiller immobilier en charge de la vente. L'estimation des domaines est parvenue en mairie. Après échange, le conseil souhaite utiliser son droit de préemption pour ce bien situé sur les parcelles E0059 et E0060.

Accord du conseil à l'unanimité des membres présents pour utiliser le droit de préemption sur ce bien constitué de 2 parcelles E0059 et E0060.

4/ Conseil d'école (8 décembre 2020)

Les membres du conseil d'école se sont réunis pour discuter du rythme scolaire pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2021. Après discussion, ils souhaitent maintenir le rythme scolaire à 4,5 jours par semaine. Le conseil valide de choix pour l'année scolaire 2021-2022.

6/ Comité de pilotage (14 décembre 2020)

Jean-Paul GRIMAUD est venu présenter le fonctionnement de la Moutière, épicerie associative à Moutiers sous Argenton : les différentes étapes à respecter, l'équilibre financier, les activités exercées dans ce commerce, le processus de décision, les subventions perçues.

Mme le Maire et Dominique MALLAISE ont rencontré Bernadette et Jean-Claude ROBINET pour discuter de la continuité de l'épicerie compte tenu de leur cessation au 30 avril 2021. Ils ont accepté de donner les comptes 2019 pour nourrir la réflexion dans ce projet. Le délai jusqu'à leur cessation est court, et les questions à résoudre sont nombreuses : les recrutements pour tenir ce commerce, le maintien de toutes les activités, les livraisons à domicile, les jours / horaires d'ouverture, la formation des salariés pour les activités Française des jeux et Tabac, la reprise du stock de marchandise, le rachat du matériel, les contrats à transférer à la mairie, le lien avec tous les responsables des différentes activités, la recherche des subventions.....

. Le conseil souhaite rencontrer au plus vite M. SAMSON du Trésor Public pour discuter du statut juridique à mettre en place, du montage du budget, de l'équilibre financier....

. Le conseil demande à Dominique MALLAISE de contacter Mairie Conseils pour que cet organisme puisse nous conseiller dans cette démarche.

. Le conseil accepte de reprendre les contrats de la vidéo surveillance et de la caisse enregistreuse.

. Le conseil accepte l'intervention de Bernadette et Jean-Claude ROBINET lors du prochain comité de pilotage pour qu'ils puissent nous faire part de différentes informations sur le fonctionnement de ce commerce.

III / Ouverture de crédits 2021 pour le budget Investissements de la commune

Le conseil valide une ouverture de crédits à hauteur du quart des montants engagés pour l'année 2020.

Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.

IV/ Enquête publique pour le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

L'ensemble des dates concernant l'enquête publique du PLUI sont portées à la connaissance du conseil. Elles sont également précisées dans le bulletin annuel et sur le site internet de la commune.

- Siège de l'Agglo (Bressuire) :
 - o Lundi 15/02/2021 de 9h00 à 12h00
 - o Mardi 23/02/2021 de 14h00 à 17h00
 - o Samedi 06/03/2021 de 9h00 à 12h00
 - o Vendredi 12/03/2021 de 14h00 à 17h00
 - o Jeudi 18/03/2021 de 14h30 à 17h30
- Mairie de Mauléon
 - o Lundi 15/02/2021 de 9h00 à 12h00
 - o Mercredi 24/02/2021 de 9h00 à 12h00
 - o Jeudi 11/03/2021 de 9h00 à 12h00
 - o Jeudi 18/03/2021 de 14h30 à 17h30
- Mairie de Cerizay
 - o Mardi 16/02/2021 de 14h00 à 17h00
 - o Jeudi 4/03/2021 de 14h00 à 17h00
 - o Mardi 9/03/2021 de 14h00 à 17h00
- Mairie de Argentonnay
 - o Mardi 16/02/2021 de 9h00 à 12h00
 - o Jeudi 4/03/2021 de 9h00 à 12h00
 - o Mardi 16/03/2021 de 9h00 à 12h00
- Mairie de NLA
 - o Jeudi 18/02/2021 de 9h00 à 12h00
 - o Mardi 23/02/2021 de 9h00 à 12h00
 - o Lundi 08/03/2021 de 9h00 à 12h00
- Mairie de Moncoutant
 - o Lundi 15/02/2021 de 14h00 à 17h00
 - o Vendredi 26/02/2021 de 14h00 à 17h00
 - o Mercredi 17/03/2021 de 14h00 à 17h00
- Mairie de L'Absie
 - o Lundi 15/02/2021 de 14h00 à 17h00
 - o Mercredi 24/02/2021 de 14h30 à 17h30
 - o Mercredi 03/03 de 14h30 à 17h30
- Mairie de La Chapelle St Laurent
 - o Mercredi 17/02/2021 de 14h00 à 17h00
 - o Lundi 01/03/2021 de 9h00 à 12h00
 - o Vendredi 12/03/2021 de 14h00 à 17h00

V / Logements sociaux

A ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse de la part de Deux-Sèvres Habitat au sujet de la proposition des 2 derniers terrains au Lotissement Les Ouches pour la construction de locatifs. Mme le Maire suggère que cette même proposition soit faite à Immobilière Atlantic.

Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.

Deux-Sèvres Habitat informe la commune qu'elle souhaite mettre en vente 4 logements situés Rue Verte et 4 logements situés Route de Noirliu.

Après discussion, le conseil émet un avis défavorable à ces ventes car ces logements sont adaptés à une catégorie d'habitants. Mais il faudrait qu'ils soient refaits pour une meilleure isolation énergétique.

VI / Point de situation sur le garage Route de Voultegon

Mme le Maire informe le conseil que le service Environnement de la Préfecture des Deux-Sèvres a transmis l'arrêté préfectoral du 17 décembre 2020 portant sur la suppression des installations exploitées par M. BOUILLAUD. Cet arrêté doit être affiché pour une durée minimale d'un mois.

VII / Défense incendie sur la commune

L'ensemble de la commune (aussi bien dans le bourg qu'en campagne) doit pouvoir bénéficier d'une installation adaptée en matière de défense incendie. Le conseil s'interroge par rapport aux installations en campagne. Un des conseillers va prendre ce dossier en charge pour vérifier notre couverture incendie. Ce point sera repris lors d'un prochain conseil.

VIII / Organisation des services communaux

2 départs en retraite sont prévus dans nos agents communaux :
. Eric BLANCHARD au 30 juin 2021
. Jean-Louis BARRAULT- RAMBAUD au 31 mars 2021

Mme le Maire lance la réflexion pour savoir s'il faut reconduire ces 2 emplois à l'identique, ou bien s'il faut sous-traiter une partie des tâches pour diminuer les horaires contractuels.

Ce point sera repris lors d'un prochain conseil.

IX / Remboursement de frais

Christophe BLANCHARD, Directeur de l'école, a dû acheter un support livre pour l'accueil d'un enfant avec handicap. Le montant de l'achat est de 27,80 €.

Accord du conseil à l'unanimité des membres présents pour le remboursement de cette somme à l'intéressé.

X / Point de situation sur la collecte du Téléthon

Compte tenu de la crise sanitaire, 2 points de collecte avaient été installés sur la commune : au secrétariat de la Mairie et à l'épicerie. La somme de 312,94 € a été collectée.

XI / Questions diverses

La commune d'Argentonnay accepte de participer au titre de l'année scolaire 19-20 :
. à hauteur de 1 € par repas servi à un enfant scolarisé à St Aubin,
. à hauteur de 375,25 € par enfant scolarisé à St Aubin.

La commune de Voulmentin accepte de participer au titre de l'année scolaire 19-20 :
. à hauteur de 1 € par repas servi à un enfant scolarisé à St Aubin,

. à hauteur de 854,50 € par enfant scolarisé à St Aubin.

Chiffres de l'INSEE au 1^{er} janvier 2018 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2021 : 565 habitants

La traditionnelle cérémonie des vœux ne pouvant être organisée compte tenu de la crise sanitaire, une petite vidéo sera mise en ligne sur le site internet de la commune en remplacement.